

LE DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Qu'est-ce que c'est ?

Le dispositif « Devoirs faits » est une **aide aux devoirs** assurée par des professeurs ou des surveillants au cours de la semaine.

Des groupes d'une dizaine d'élèves maximum sont accueillis dans une salle équipée numériquement pour avancer sur leur travail, toutes matières confondues.

Où et quand ?

Salle A06 ou salle de l'enseignant

Un système basé sur le volontariat, sans inscription ni engagement sur l'année

~

Une aide sur l'ensemble du travail : exercices, révisions, récitations, projets d'orientation

~

Une ambiance de travail privilégiée en petits groupes

~

Du temps gagné sur le travail à la maison

DEVOIRS FAITS

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		
	Semaine A	Semaine B	Semaine A	Semaine B	Semaine A	Semaine B	Semaine A	Semaine B	Semaine A	Semaine B	
8h à 8h55											
8h55 à 9h50	M. BETTAHAR										
10h05 à 11h	Mme MERENDET		Mme JACQUET				M. FAURITE	Mme SALVI M. FAURITE	Mme ROCHEREAU		
11h à 11h55	Mme PASCIUTTI		Mme SOZET				Mme BOLCATO		Mme MERENDET M. GARNIER		
12h30 à 13h30											
13h30 à 14h25							Mme RENARD	Mme ROCHEREAU Mme RENARD		M. CAMBON	
14h25 à 15h20					DEVOIRS FAITS SECOURS POPULAIRE DE VIZILLE (14h-17h selon demande) Début le 11/10 à 14h				M. CAMBON		
15h35 à 16h30		Mme SALVI									
16h35 à 17h30	Service jeunesse Vizille										

L'heure du Service Jeunesse de Vizille est sur inscription auprès de M. Faure-Brac